

Demande d'analyses Statut sanitaire petits ruminants

Date de prélèvement

Les résultats sont directement transmis au prescripteur, ainsi qu'au GDS et seront disponibles sous votre espace Terana (ou sur Web GDS).

Réceptionné et accepté le àH par

N° DE DOSSIER :

Propriétaire		Vétérinaire	
Nom du propriétaire :			
Lieu-dit :			
Code Postal :	Commune :		
N° de cheptel :	Tél. :		

Commémoratifs			
Espèce :	<input type="checkbox"/> Ovine	<input type="checkbox"/> Caprine	
Vaccinations :	<input type="checkbox"/> Chlamydirose	<input type="checkbox"/> Fièvre Q	<input type="checkbox"/> Paratuberculose
	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année de dépistage	<input type="checkbox"/> Années N+1 de dépistage	

Analyses demandées			
Tarifs par échantillon :			
	Coût d'une analyse individuelle	Coût par échantillon si au moins 7 animaux prélevés et si les 4 maladies sont recherchées	Analyses demandées
CAEV/Visna Maëdi*	7,96 € HT	6,10 € HT	<input type="checkbox"/>
Chlamydirose	8,31 € HT	6,10 € HT	<input type="checkbox"/>
Fièvre Q	8,31 € HT	6,10 € HT	<input type="checkbox"/>
Paratuberculose	8,90 € HT	6,10 € HT	<input type="checkbox"/>
Total par animal	33,48€ HT	24,40 € HT	
Autre demande :			

Le GDS 63 apporte une aide aux analyses pour la recherche des 4 maladies de :

- 100 % du montant HT la première année
- 50 % du montant HT les années suivantes

Ces aides sont directement déduites de la facture du laboratoire TERANA.

En cas de besoin, contacter Amélie Vandaele 04.44.44.76.33 au GDS ou Hélène Roques 04.73.90.10.41 à Terana

*Seules les prestations repérées par le symbole pourront être effectuées sous le couvert de l'accréditation COFRAC, accréditation n°1-6120. La liste complète des paramètres pour lesquels le laboratoire est accrédité est disponible sur simple demande à TERANA Puy-de-Dôme ou sur le site www.cofrac.fr.

Les statuts sanitaires pour quoi faire ?

C'est un état des lieux des maladies présentes à un instant donné mais qui est susceptible d'évoluer (achats, voisinage, estives...)

Comment les réaliser ?

C'est un sondage sérologique individuel sur un échantillon d'animaux âgés > 24 mois. Les prises de sang peuvent être réalisées au cours de la prophylaxie annuelle ou à un autre moment de l'année.

Combien d'animaux à prélever ?

Le nombre d'animaux à prélever est fonction de l'effectif du troupeau :

Effectif du troupeau/lot	<50	50 à 100	100 à 150	150 à 200	200 à 250	250 à 300	300 à 350	350 à 400	>400
Nombre d'animaux à prélever	7	8	9	10	11	12	13	14	15

IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS

N° d'ordre de l'échantillon	Identification de l'animal	Commentaires
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

Signature client :

Par ma signature, j'indique que j'ai pris connaissance et accepte les conditions générales de vente en vigueur à Terana. La présente demande signée vaut acceptation des conditions fixées par le Laboratoire (paramètres, méthodes, conditions d'acheminement...).